

## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

**L'année scolaire du 1er septembre 2025 au 03 juillet 2026 : comptera 137 jours de cantine scolaire  
repas consommés les lundi, mardi, jeudi et vendredi**

### POUR LES FAMILLES DONT LE QUOTIENT EST SUPERIEUR > à 1 000 €

**Le tarif au repas** est de 4,46 €  
137 jours x 4,46 € = 611,02 €

**Le tarif au forfait** est de 4,23 € (après réduction de 5 % sur le tarif au repas)

Pour le paiement au forfait, la base servant au calcul est de **611,02 €**

nombre de repas consommés par semaine	PAIEMENT AU REPAS	PAIEMENT AU FORFAIT PAR TRIMESTRE		3e enfant
	PAR ENFANT par trimestre	PAR ENFANT jusqu'à 2 enfants (après déduction de 5% sur le tarif repas)	POUR TROIS ENFANTS (après déduction de 5 % pour les 2 premiers enfants et une réduction de 20 % pour le troisième enfant)	
4	203,67 €	193,49 €	549,92 €	162,94 €
3	152,76 €	145,12 €	412,44 €	122,20 €
2	101,84 €	96,74 €	274,96 €	81,47 €
1	50,92 €	48,37 €	137,48 €	40,73 €

### POUR LES FAMILLES DONT LE QUOTIENT EST INFERIEUR < à 1 000 €

**Attention : le tarif au repas et au forfait pour le quotient est inférieur < à 1 000 € est appliqué uniquement sur présentation d'un justificatif de votre quotient familial.**

**Le tarif au repas** est de 4,22 €  
137 jours x 4,22 € = 578,14 €

**Le tarif au forfait** est de 4,00 € (après déduction de 5 % sur le tarif repas)

Pour le paiement au forfait, la base servant au calcul est de **578,14 €**

nombre de repas consommés par semaine	PAIEMENT AU REPAS	PAIEMENT AU FORFAIT PAR TRIMESTRE		3e enfant
	PAR ENFANT par trimestre	PAR ENFANT jusqu'à 2 enfants (après déduction de 5% sur le tarif repas)	POUR TROIS ENFANTS (après déduction de 5 % pour les 2 premiers enfants et une réduction de 20 % pour le troisième enfant)	
4	192,71 €	183,08 €	520,33 €	154,17 €
3	144,54 €	137,31 €	390,24 €	115,63 €
2	96,36 €	91,54 €	260,16 €	77,09 €
1	48,18 €	45,77 €	130,08 €	38,54 €